

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOURMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375

- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401

- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416

- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458

- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476

- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488

- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505

- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522

- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)

BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried

Doctorant en sociologie

Université Jean Lorougnon Guédé,

Daloa - Côte d'Ivoire

Email : axelbrignon@yahoo.com

&

KONE Moussa

Maître de Conférences,

Université Jean Lorougnon Guédé,

Daloa - Côte d'Ivoire,

Email : kmoussa2@yahoo.fr

Date de soumission : 14-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Cette étude porte sur les mutations foncières et la reconfiguration des rapports à la terre à Gokra, dans le Centre-Ouest ivoirien. Dans un contexte de dynamique agricole soutenue et d'augmentation de la population, les formes d'accès à la terre se diversifient. Les résultats montrent que la transaction foncière est aujourd'hui le principal mode d'acquisition, suivie de l'héritage, tandis que le don, traditionnellement central, devient marginal. Cette évolution témoigne d'un processus d'individualisation des droits fonciers, rompant progressivement avec les logiques communautaires. Ces transformations influencent également les relations entre autochtones et allochtones. Les migrants, acteurs majeurs de la mise en valeur agricole, obtiennent de plus en plus de droits par le biais d'accords marchands, modifiant les équilibres sociaux et économiques entre groupes. Par ailleurs, le foncier coutumier demeure un pilier essentiel de la gestion territoriale. Les chefs de terre et autorités lignagères continuent de contrôler l'accès au foncier et de garantir la légitimité des droits accordés, même dans un contexte de montée des transactions monétaires. Ainsi, les mutations foncières à Gokra révèlent une coexistence entre pratiques traditionnelles et dynamiques marchandes, redéfinissant les rapports sociaux à la terre et les positions d'acteurs dans l'espace rural.

Mots-clés : Foncier – Gokra – Mutation sociale – Accès à la terre – Autochtones/Allochtones

Land tenure changes and the reconfiguration of land relations in gokra (central western Côte d'Ivoire)

Abstract

This study examines land tenure transformations and the reshaping of social relations to land in Gokra, located in Côte d'Ivoire's Centre-West region. In a context of increasing agricultural expansion and demographic growth, access to land is becoming more diversified. Findings indicate that land transactions now constitute the leading mode of acquisition, followed by inheritance, whereas traditional land gifts are declining. Such changes illustrate a growing trend toward the individualisation of land rights, moving away from former collective arrangements. These shifts also affect interactions between autochthonous groups and migrant farmers. Migrants, who contribute

significantly to local agricultural development, increasingly obtain land through market-based agreements, which alters traditional balances of power and resource control. Despite these evolutions, customary land governance remains central. Land chiefs and lineage authorities continue to regulate access to land and legitimise rights, maintaining their importance even as monetary transactions expand. Overall, land transformations in Gokra demonstrate the simultaneous persistence of customary norms and the rise of market dynamics, leading to a redefinition of social relationships and actors' roles within the rural territory.

Keywords : Land tenure – Gokra – Social change – Land access – Autochthonous/Migrant relations

Introduction

La terre reste, en Afrique de l'Ouest, bien plus qu'un simple moyen de production. Elle représente à la fois une ressource économique, un support identitaire et un enjeu de pouvoir. Dans les sociétés rurales, elle demeure au cœur des relations sociales, de la hiérarchie communautaire et de la reproduction des lignages. En Côte d'Ivoire, la question foncière prend une acuité particulière depuis plusieurs décennies, sous l'effet conjugué de la pression démographique, de l'urbanisation et de la marchandisation progressive des terres. Ces transformations ont profondément bouleversé les régimes coutumiers de propriété et les rapports sociaux qu'ils structuraient (J.P. Chauveau et J.P. Colin, 2006 : 24-26). Les normes traditionnelles coexistent désormais avec des règles juridiques étatiques et des logiques économiques qui font émerger de nouvelles pratiques telles que la vente, la location ou le métayage (L. Delville, 2010 : 11).

C'est dans ce contexte mouvant que s'inscrit le cas de Gokra, village du centre-ouest ivoirien marqué par une forte diversité sociale. On y retrouve des populations autochtones bété, mais aussi de nombreux migrants baoulé, sénoufo et ouest-africains venus s'installer pour cultiver. Ce brassage humain s'accompagne d'une pluralité de normes et de pratiques autour de la terre. La cohabitation entre coutume, droit moderne et marché foncier y crée des tensions inédites. Car, la terre devient à la fois un bien marchand, un signe d'appartenance et un capital de reproduction familiale. Ce processus illustre ce que (J.P. Colin 2013 : 88-90) qualifie de « transition des régimes fonciers », où les logiques symboliques et économiques s'entremêlent, produisant de nouvelles formes d'inégalités locales. Les travaux de (J.P. Chauveau 2006 : 18-20) ont montré que le lignage reste un principe majeur de légitimité foncière, tandis que ceux de (L. Delville, 2018 : 35-40) soulignent la montée en puissance de la monétarisation des droits coutumiers. Mais à Gokra, cette dynamique prend une tournure singulière. En effet, la terre y est aussi mobilisée pour répondre à des besoins pressants tels que la scolarisation des enfants, les soins de santé ou les dépenses funéraires. Comme l'ont observé (P.M. Bosc et M. Pescay,

1998 : 560), ces usages économiques de la terre traduisent une adaptation des logiques lignagères à des contraintes nouvelles, où le capital foncier devient un instrument de survie autant qu'un symbole de statut.

Dès lors, comment les mutations foncières reconfigurent-elles les rapports à la terre à Gokra ? Ainsi, nous nous posons les questions de savoir : Quelles sont les formes de mutations foncières observées à Gokra ? Quels facteurs économiques, sociaux et institutionnels expliquent ces mutations ? En quoi ces transformations modifient-elles les rapports sociaux, les hiérarchies et les formes de pouvoir autour de la terre ? L'objectif général est d'analyser la manière dont ces mutations foncières transforment les rapports à la terre, en mettant en évidence leurs effets sur la structure sociale et sur les modes de légitimation des droits. L'hypothèse centrale est que la monétarisation et la raréfaction du foncier contribuent à individualiser les rapports à la terre, tout en affaiblissant les autorités coutumières et en redéfinissant les hiérarchies locales.

1. Méthodologie

1.1. Type et approche de recherche

Cette étude s'inscrit dans une démarche mixte, combinant les approches quantitative et qualitative afin de mieux saisir la complexité des mutations foncières et leurs incidences sur les rapports à la terre à Gokra. L'approche quantitative permet de dégager des tendances générales à partir d'un échantillon représentatif, tandis que la démarche qualitative vise à comprendre les logiques sociales et symboliques qui sous-tendent les pratiques observées. Comme le souligne (M. Miles et A. Huberman 2003 : 21), l'articulation de ces deux registres de données favorise une lecture à la fois empirique et interprétative des phénomènes sociaux. Cette complémentarité méthodologique répond à la nécessité de croiser les discours, les représentations et les pratiques pour rendre compte de la dynamique foncière dans sa pluralité (L. Bardin, 2013 : 45).

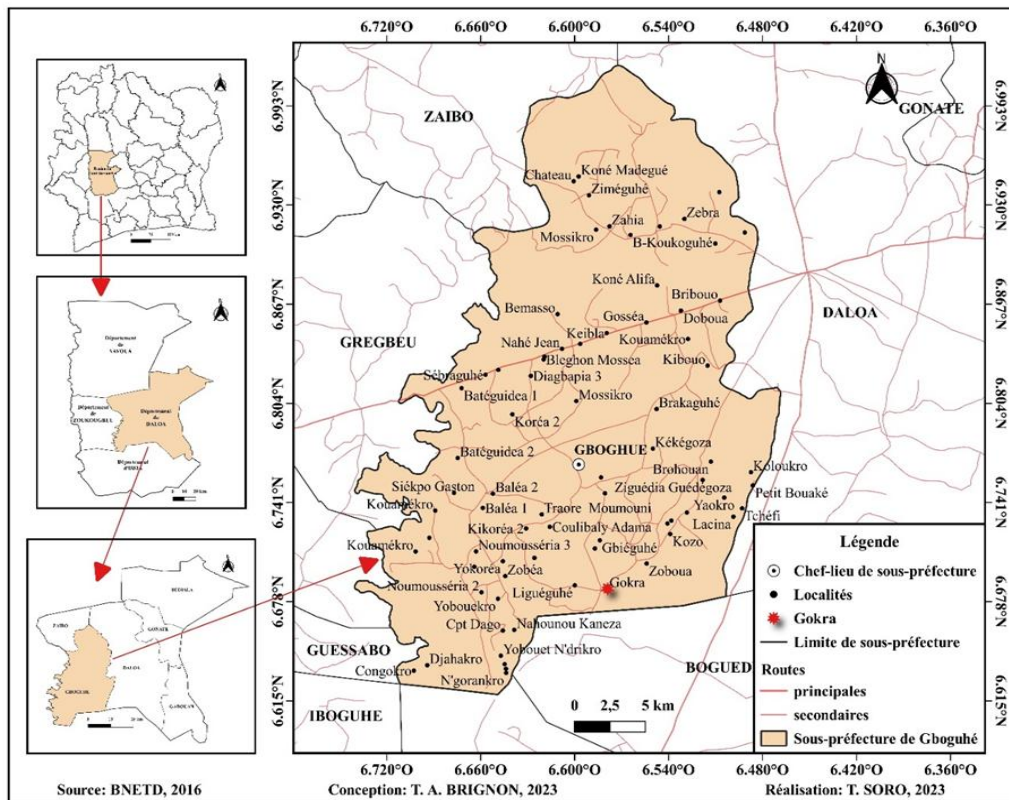
1.2. Espace d'étude et enjeux analytiques

1.2.1. Contexte géographique

Le village de Gokra est situé dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région du Haut-Sassandra, dans la sous-préfecture de Gboguhé. Ce territoire appartient à la zone forestière humide, propice à la culture du cacao et du café, deux spéculations majeures de l'économie paysanne. Le climat, de type subéquatorial, se caractérise par deux saisons de pluies et favorise une forte pression agricole.

Par ailleurs, Cette carte ci-dessous présente la position géographique du village de Gokra dans le Centre-Ouest ivoirien. Elle permet de situer le terrain d'étude dans son contexte administratif et spatial, facilitant la compréhension du cadre géographique des mutations foncières observées.

Figure 1 : Carte de localisation de GOKRA



1.2.2. Caractéristiques démographiques

Gokra compte environ 2 800 habitants (estimation de la chefferie villageoise en 2023), composée majoritairement de Bété autochtones et de Baoulé et Sénoufo allochtones, auxquels s'ajoutent des migrants issus d'autres pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Mali, Guinée). Cette diversité reflète l'histoire migratoire de la région et nourrit une hétérogénéité foncière marquée. Selon (S. Koffi 2023 : 373), ces configurations démographiques produisent des rapports différenciés à la terre, structurés autour de la distinction entre droits d'aînesse et droits d'usage.

1.2.3. Contexte historique et socio-économique

Anciennement couvert par une forêt dense, Gokra a connu, dès les années 1960, un important mouvement de colonisation agricole impulsé par la politique de mise en valeur du territoire forestier ivoirien. L'ouverture des fronts pionniers a entraîné l'installation progressive des migrants baoulé et burkinabè, lesquels ont accédé à la terre par la mise en valeur, le prêt ou la transaction (Chauveau, 2006 : 660). Aujourd'hui, la saturation foncière, l'essor du marché foncier et les exigences économiques liées aux cérémonies sociales (mariages, funérailles) bouleversent les équilibres coutumiers.

1.2.4. Justification du choix du terrain

Le choix de Gokra s'explique par la coexistence d'une pluralité d'acteurs (autochtones, allochtones, allogènes) et par la diversité des transactions foncières observables : dons coutumiers, prêts, ventes, partages successoraux. Ce site constitue ainsi un observatoire privilégié pour analyser la tension entre logique coutumière et marchandisation de la terre, dans un contexte de rareté foncière et de recomposition sociale (Jacob, 2007 : 112).

1.2.5. Enjeux analytiques

Les mutations foncières à Gokra interrogent les fondements de la légitimité foncière et la redéfinition des appartenances locales. L'enjeu est d'analyser comment les transactions foncières participent à la reconfiguration des hiérarchies sociales, en transformant les relations d'interdépendance entre autochtones et migrants. Comme le rappelle (C. Lund (2008 : 5), le foncier constitue un champ politique où se négocient simultanément pouvoir, identité et citoyenneté.

1.3. Critères de sélection et échantillonnage

L'échantillon de l'étude a porté sur 100 paysans, sélectionnés selon une approche raisonnée. Trois critères principaux ont guidé la sélection : le statut foncier (propriétaire, exploitant, métayer, locataire) ; le mode d'accès à la terre (héritage, achat, prêt, donation) ; la durée d'installation sur le terroir. Cette diversité permet de rendre compte de la pluralité des expériences foncières et d'assurer une représentativité analytique des différentes catégories d'acteurs.

1.4. Modalités de collecte des données

La collecte s'est déroulée sur deux mois, répartis en quatre séjours de deux semaines. Ces retours successifs ont permis de vérifier les informations par triangulation (P. Paillé & A. Mucchielli, 2016 : 143). Deux instruments de collecte ont été mobilisés :

- Un questionnaire structuré, administré à 100 paysans, visant à quantifier les types de mutations foncières, les modes d'accès à la terre et les facteurs explicatifs (pression démographique, besoins économiques, charges sociales, etc.).
- Des entretiens semi-directifs auprès des chefs coutumiers, responsables de lignages, représentants de la chefferie et acteurs administratifs. Ces entretiens ont permis de contextualiser les chiffres obtenus et d'explorer les significations sociales attachées à la terre. La triangulation de ces outils a renforcé la validité interne des données (B. Glaser & A. Strauss, 1967 : 61).

1.5. Traitement et analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées et illustrées à l'aide du logiciel Python (bibliothèque Matplotlib), permettant la construction de graphiques à haute valeur analytique (histogrammes, diagrammes à bandes et diagrammes circulaires). L'analyse qualitative, quant à elle, a reposé sur une analyse de contenu thématique (Bardin, 2013 : 92), visant à dégager les logiques sociales et symboliques sous-jacentes aux mutations observées. Le croisement des deux approches a permis de relier les tendances statistiques aux récits et représentations sociales. Dans cette optique, (P. Bourdieu, 1993 : 244) rappelle que la compréhension des pratiques sociales exige d'articuler les structures objectives aux structures subjectives, autrement dit les faits aux significations. Cette posture analytique, à la fois empirique et réflexive, permet de mettre en lumière la manière dont les mutations foncières traduisent des rapports de pouvoir, d'identité et de légitimité dans l'espace local.

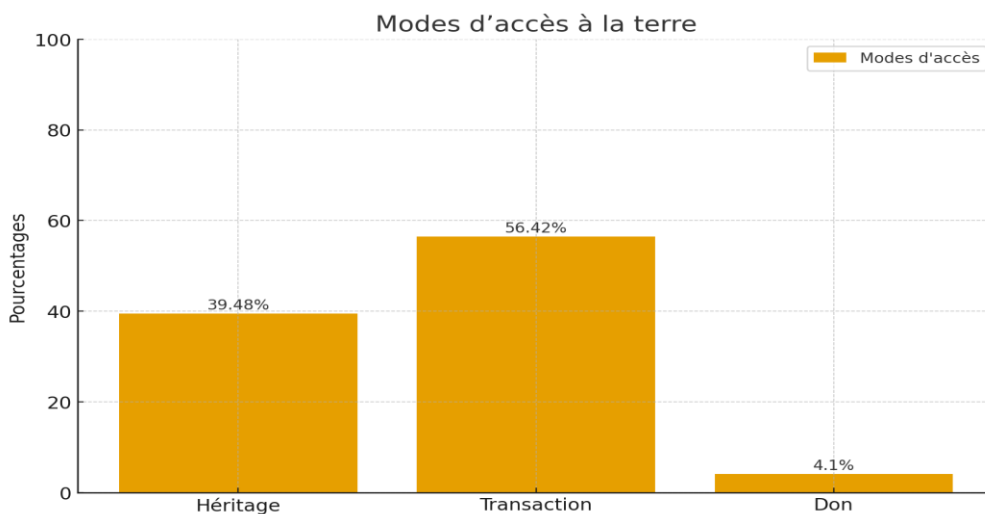
2. Résultats

2.1. Les modes d'accès contemporains à la terre à gokra

Avant d'exposer les modalités actuelles d'accès au foncier, il convient de rappeler les principes qui structuraient autrefois l'accès à la terre à Gokra. Trois logiques complémentaires dominaient : l'appropriation par la force, l'occupation et la mise en valeur, et la solidarité lignagère. La première renvoyait à une légitimité fondée sur la conquête, la seconde faisait du travail agricole un critère essentiel de droit d'usage, la troisième assurait la distribution des terres au sein du groupe de parenté afin de garantir la cohésion sociale. Ces régimes coutumiers constituent aujourd'hui des références structurantes, même si les mutations contemporaines tendent progressivement à les recomposer.

La figure 2 ci-après illustre les principaux modes d'accès à la terre à Gokra, notamment l'héritage, les transactions et le don. Il met en évidence la coexistence des pratiques coutumières et marchandes dans la gestion foncière locale.

Figure 2



Source : Nos enquêtes, 2003

Les résultats de l'enquête quantitative révèlent que trois principaux modes d'accès à la terre coexistent aujourd'hui à Gokra. La transaction foncière apparaît comme la modalité dominante avec 56,42 % des répondants. L'héritage demeure également important et concerne 39,48 % des enquêtés, tandis que le don devient marginal avec seulement 4,10 % des cas. Ces données objectivent un mouvement de fond. Il s'agit, de la primauté croissante d'un modèle marchand au détriment des logiques lignagères et solidaires. Les sous-parties suivantes articulent ces résultats afin de restituer la complexité des pratiques.

2.1.1. Héritage et maintien du pouvoir lignager

L'héritage constitue aujourd'hui l'un des principaux modes d'accès à la terre à Gokra, comme en témoigne la proportion de 39,48 % des enquêtés ayant obtenu leur parcelle par transmission familiale. Ce mode d'accès s'enracine dans une conception selon laquelle la terre n'est pas un bien individuel, mais un patrimoine lignager transmis à chaque génération afin d'assurer la continuité du groupe. La possession foncière est ainsi indissociable du nom, du sang et de la mémoire des ancêtres. Le mécanisme successoral observé repose sur une gestion transitoire des biens par un membre influent du lignage. Comme l'indique un chef de famille : « Quand un père décède, c'est son frère qui reçoit ses biens... Quand les enfants grandissent, ils récupèrent leur part de l'héritage. »

À travers ce modèle, les fondateurs et leurs descendants conservent un pouvoir décisionnel structurant sur le territoire. L'héritage foncier contribue ainsi au maintien des hiérarchies internes, car seuls les membres "légitimes" du lignage peuvent bénéficier de cette redistribution. Il assure également la protection sociale des jeunes générations en leur garantissant un accès au

sol sans contrepartie financière. Toutefois, ce système est aujourd'hui fragilisé. La pression démographique et le morcellement progressif des exploitations réduisent la capacité du lignage à assurer une équité dans la transmission. Les héritiers se retrouvent parfois avec des superficies insuffisantes, alimentant tensions et contestations au sein même des familles. Par ailleurs, l'essor des transactions monétaires transforme la manière dont la terre circule. En effet, certaines parcelles héritées sont revendues, créant des ruptures dans la chaîne de transmission coutumière. Cependant, face à l'insuffisance croissante des ressources lignagères, d'autres formes d'accès à la terre subsistent ou émergent pour répondre aux besoins sociaux et fonciers des populations, à commencer par le don, bien que devenu plus marginal.

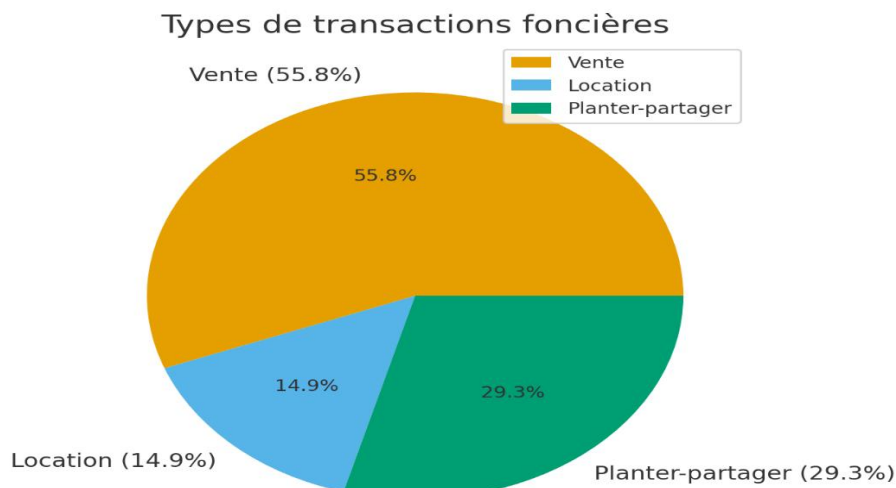
2.1.2. Le don : une solidarité en déclin

Le don ne représente plus que 4,10 % des modes d'accès à la terre. Historiquement, il incarnait une norme sociale fondamentale. Car, l'hospitalité, la confiance et la solidarité au sein des liens de parenté ou d'amitié. La terre était autrefois perçue comme un bien collectif, transmis et partagé dans une logique d'intégration et de cohésion sociale. Recevoir une parcelle signifiait être pleinement reconnu dans la communauté et bénéficier de la protection du groupe. Aujourd'hui, cette pratique se fait rare. Le recul du don n'est pas lié à un effritement total des valeurs d'entraide, mais plutôt à la raréfaction de la ressource foncière et à la pression croissante du marché. Offrir une parcelle revient désormais à se priver d'un capital foncier essentiel pour la reproduction sociale et économique des familles. Les détenteurs de terres privilégient donc des modes d'accès plus sécurisants ou rémunérateurs. Comme l'explique un membre de la notabilité : « On peut donner aussi à un ami avec qui tu as eu de bons rapports. Mais ça c'est rare parce qu'il n'y a plus de terre... c'était avant que ça se passait beaucoup. »

Même minoritaire, le don garde une portée symbolique forte : il atteste que les logiques communautaires persistent, mais à la marge d'un système foncier désormais largement marchandisé.

2.1.3. La montée des transactions foncières : marchandisation et dépendance

Ce diagramme circulaire plus bas indique la répartition des différents types de transactions foncières réalisées dans la localité. Il souligne la place croissante des ventes au détriment des formes traditionnelles de transfert de droits.

Figure 3

Source : Nos enquêtes, 2003

Les résultats de l'enquête révèlent que 56,42 % des enquêtés accèdent aujourd'hui à la terre par des transactions. Ce chiffre atteste un basculement foncier majeur. En effet, la terre, autrefois régulée par les appartenances lignagères et les relations de solidarité communautaire, devient un bien marchand soumis à la négociation et à la contractualisation. Dans cette dynamique, trois formes principales se distinguent. Il s'agit de la vente (55,80 %), du planter-partager (29,30 %) et de la location (14,90 %).

La vente, première modalité, introduit une logique de transfert définitif du foncier. Elle répond souvent à des besoins économiques immédiats du vendeur (investissements, charges sociales) ou à des recompositions internes des lignages (tensions, désaccords sur l'héritage). Mais la transaction foncière demeure largement informelle. En effet, la terre est vendue sans certificat légal, sur la base de témoignages ou de « petits papiers » dont la validité reste limitée. Cette informalisation génère une insécurité foncière persistante pour les acheteurs, généralement migrants qui peuvent à tout moment, voir leur droit contesté par des membres du lignage propriétaire. Ainsi, la vente renforce l'accès au foncier pour certains tout en générant une vulnérabilité juridique.

En outre, Le planter-partager constitue une forme contractuelle atypique, articulant travail agricole et droit d'usage. L'accès à la terre s'échange contre l'effort d'investissement dans une plantation pérenne (cacao, hévéa). Comme le dit un allochtone : « Tu vas voir ton frère... Si tu peux payer, vous faites un papier, et ça devient pour toi. »

Si ce dispositif facilite l'intégration économique des migrants sans ressources financières suffisantes, il consacre leur dépendance vis-à-vis des autochtones. Car, la terre reste la propriété

du chef de famille tandis que le migrant ne récupère qu'une partie de la production. Les contrats étant verbaux et évolutifs, des conflits apparaissent lorsque la valeur de la plantation augmente. Le mécanisme contribue donc à une reproduction hiérarchique des rapports autochtones-allochtones. En outre, Le planter-partager apparaît comme une solution intermédiaire. Il introduit la plantation comme « monnaie d'échange » et crée un droit d'usage négocié. Cette formule est souvent privilégiée par les migrants ne pouvant acheter, c'est ce qu'affirme un allogène en ces termes : « J'ai ma terre... tu plantes le cacao. Quand ça réussit, on partage, la moitié pour toi, la moitié pour moi. »

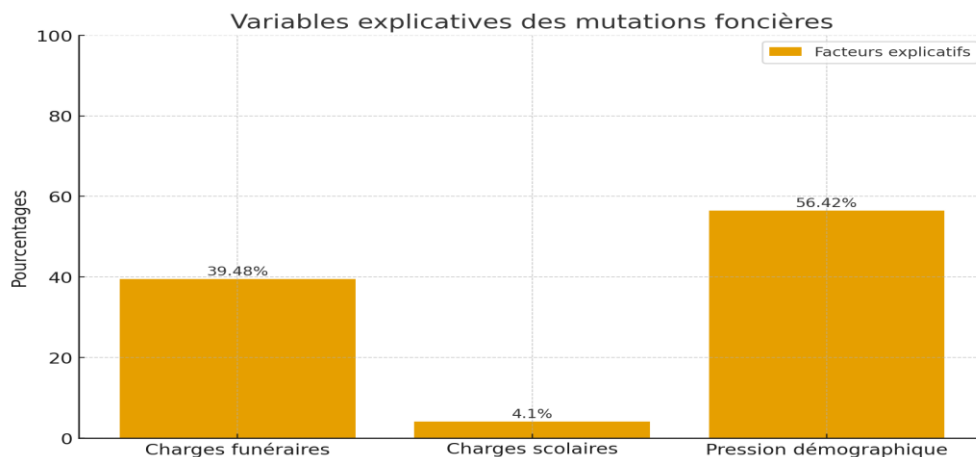
Enfin, la location traduit une appropriation plus distanciée et capitalistique de la terre, désormais envisagée comme source de rente. Elle reflète un espace foncier devenu rare : on ne partage plus une ressource abondante, on la monnaie. Les locataires, souvent les plus précaires, cumulent insécurité foncière et faible rentabilité économique.

Si les modes d'accès actuels révèlent une reconfiguration progressive des normes foncières, ils s'accompagnent également de tensions et d'ajustements qui se manifestent dans les pratiques quotidiennes et les interactions entre acteurs. C'est dans cette perspective qu'il convient désormais d'examiner les facteurs sociaux et démographiques qui alimentent et accélèrent ces mutations foncières à Gokra.

2.2. Facteurs explicatifs des mutations foncières

La figure 4 ci-après présente les principaux facteurs explicatifs des mutations foncières à Gokra, à savoir la pression démographique, les charges funéraires et les charges scolaires. Il met en évidence le poids des contraintes sociales et économiques dans la transformation des rapports à la terre.

Figure 4



Source : Nos enquêtes, 2003

Les mutations foncières constatées à Gokra s'expliquent principalement par des contraintes socio-économiques et démographiques qui redéfinissent les usages et la circulation de la terre. L'analyse du diagramme relatif aux facteurs explicatifs montre trois déterminants majeurs : la pression démographique (56,42 %), les charges funéraires (39,48 %) et les charges scolaires (4,10 %). Ces résultats révèlent un contexte où la terre devient progressivement une ressource mobilisée pour faire face aux coûts de la reproduction sociale.

2.2.1. La pression démographique

La pression démographique constitue le premier facteur explicatif des mutations foncières à Gokra. En effet, 56,42% des enquêtés l'identifient comme la cause principale de la transformation des modes d'accès à la terre. L'augmentation du nombre d'ayants droit au sein des familles entraîne une fragmentation progressive des parcelles. Les terres autrefois étendues et suffisantes pour assurer la reproduction du lignage se trouvent aujourd'hui éclatées en portions si réduites qu'elles ne permettent plus de garantir une autonomie agricole viable. Ce constat est clairement exprimé par un chef de famille autochtone : « Mais maintenant là il n'y en a plus et nous les petits enfants nous sommes devenus beaucoup aussi... il n'y a même plus de parcelle. »

Ainsi, la croissance démographique exerce une double pression. D'une part, elle complexifie la redistribution foncière au sein du groupe de parenté, transformant l'héritage en source de tensions entre frères, cousins et lignées élargies. D'autre part, cette rareté foncière conduit les détenteurs traditionnels à valoriser économiquement la terre, ouvrant la voie à la vente, à la location ou à d'autres formes contractuelles d'accès. Par ailleurs, L'augmentation de la population ne se traduit donc pas uniquement par une réduction physique des superficies disponibles. En effet, elle génère une mutation profonde des logiques foncières, marquée par le recul du patrimoine lignager et l'essor du marché. La solidarité qui structurait autrefois la gestion du foncier s'effrite au profit de stratégies individuelles de préservation ou d'enrichissement, redessinant progressivement les rapports sociaux à Gokra. Cette pression démographique n'est cependant pas le seul facteur à l'origine des mutations foncières ; d'autres contraintes économiques, notamment les charges funéraires, participent-elles aussi à l'intensification des cessions de terres.

2.2.2. Les charges funéraires

Les résultats de l'enquête montrent que 39,48 % des enquêtés identifient les charges funéraires comme un facteur déterminant des mutations foncières. À Gokra, l'organisation des funérailles demeure un marqueur fort de respect social et d'honneur familial. Cette norme culturelle impose

aux familles de mobiliser des ressources financières importantes afin de « bien enterrer » leurs défunts. Lorsque les économies ne suffisent pas, la terre devient le premier actif mobilisable. Comme le confie un notable du village : « Parce que le Bété quand il enterre, c'est ça, il appelle "enterrer dignement". Même si tu n'en as pas, il faut que tu vendes cette forêt pour pouvoir donner de l'argent. »

Dans ce contexte, la cession foncière n'est donc pas motivée par un intérêt économique planifié, mais par une obligation morale et communautaire. La terre sert à préserver le prestige familial, à maintenir une place honorable dans la société, voire à éviter le discrédit public. Cependant, cette gestion dans l'urgence conduit souvent à une vente définitive de parcelles stratégiques, ce qui appauvrit durablement le patrimoine collectif et réduit les options des générations futures. Plus encore, le recours récurrent à ce mécanisme provoque une accélération de la marchandisation du foncier. Car, le marché s'impose comme un amortisseur des contraintes sociales. La dignité funéraire, autrefois garantie par la solidarité communautaire, devient ainsi un puissant vecteur de dépossession foncière. Au-delà des contraintes funéraires, certaines familles se voient également poussées à céder des terres afin d'assurer l'avenir scolaire de leurs enfants. C'est ce que révèle le troisième facteur de mutation mis en avant par les enquêtés.

2.2.3. Les charges scolaires

Les charges scolaires constituent un facteur central poussé par les enquêtés pour expliquer les mutations foncières observées à Gokra (4.10%). Avec la généralisation de la scolarisation, les ménages doivent assumer des dépenses croissantes en matière d'inscription, d'achat de fournitures, d'uniformes, de transport et parfois de restauration. Or, dans un contexte où l'agriculture reste la principale source de revenus et où la fluctuation des prix des produits agricoles fragilise les économies familiales, la terre devient un actif économique mobilisable pour faire face aux échéances scolaires. À ce titre, la vente ou la location de parcelles apparaît comme une stratégie de survie permettant d'assurer l'avenir éducatif des enfants. Un parent interrogé souligne : « Si tu ne veux pas que ton enfant souffre comme toi, il doit aller à l'école. Donc quand la rentrée arrive, si tu n'as pas d'argent, tu es obligé de prendre une petite partie du champ pour vendre. »

La scolarisation est alors perçue non seulement comme une obligation sociale mais aussi comme un investissement rentable, car elle permettrait d'accéder à des emplois non agricoles et de diversifier les revenus familiaux dans le futur. Mais paradoxalement, cet effort éducatif contribue à l'accélération des transactions foncières, y compris la cession de terres autrefois inaliénables. Ce mécanisme illustre parfaitement le passage d'une logique de conservation

patrimoniale à une logique de valorisation économique immédiate, traduisant les contradictions auxquelles sont confrontées les familles rurales : protéger le patrimoine foncier ou garantir la mobilité sociale des générations futures. Ainsi, les facteurs identifiés montrent que les mutations foncières ne relèvent pas d'un simple changement de mode d'accès, mais transforment en profondeur les rapports sociaux à la terre.

2.3. Une reconfiguration profonde des rapports à la terre à Gokra

Les mutations foncières en cours ne se limitent pas à l'émergence de nouveaux modes d'accès à la terre. Elles transforment en profondeur les relations sociales, les normes de légitimité foncière et les hiérarchies de pouvoir qui se structuraient autour du foncier. Dans un contexte marqué par la pression démographique, l'essor du marché de la terre et la montée de nouveaux besoins économiques, la terre change de statut. En effet, elle n'est plus seulement héritée ou gardée en mémoire des ancêtres, elle devient un actif marchand, négocié et parfois disputé. Cette dynamique redessine progressivement le rôle du lignage, modifie les rapports entre autochtones et allochtones, et impose l'intervention croissante d'acteurs extérieurs au champ coutumier. C'est à travers ces reconfigurations que se dévoile aujourd'hui à Gokra une nouvelle gouvernance foncière, plus individualisée, inégalitaire et juridiquement incertaine.

2.3.1. Individualisation des droits fonciers et recul des régulations lignagères

L'une des principales transformations observées réside dans l'individualisation du rapport à la terre. Alors que le lignage constituait historiquement le lieu de production et de transmission des droits fonciers, l'entrée dans une logique économiquement rentable réduit progressivement son rôle de garant collectif. La terre s'affirme désormais comme une propriété privée, destinée à répondre aux besoins propres du détenteur plutôt qu'à l'ensemble de la parenté. Cette tendance se manifeste dans les discours des enquêtés. Un paysan allochtone affirme par exemple : « Aujourd'hui, chacun veut avoir son papier. Si c'est à toi, tu dois pouvoir faire ce que tu veux avec. »

Cette volonté de matérialiser juridiquement les droits fonciers illustre la recherche de sécurité dans un contexte de rareté foncière. Elle s'accompagne d'un recul de l'autorité des chefs de famille et des doyens, dont le pouvoir de contrôle sur l'accès au foncier se trouve contesté ou contourné. Un autre paysan allochtone explicite ce changement : « Avant, c'était le chef qui décidait. Maintenant, si tu as l'argent, tu peux acheter sans demander à personne. »

L'individualisation affaiblit ainsi les logiques de redistribution traditionnellement promues par la parenté. Les jeunes et les dépendants lignagers, autrefois assurés de recevoir une portion de terre, doivent désormais compter sur leurs propres ressources pour accéder au foncier. Ce

glissement engendre des insatisfactions. Car, certains héritiers se sentent dépossédés lorsque la terre familiale est vendue par un membre plus influent ou plus proche du pouvoir coutumier. Si cette dynamique permet à certains d'améliorer leur position sociale à travers la valorisation économique de leurs terres, elle fragilise simultanément la cohésion lignagère en intensifiant les rivalités intrafamiliales. Cette individualisation du foncier participe plus largement à l'essor d'un véritable marché de la terre, structurant de nouvelles inégalités.

2.3.2. Marchandisation du foncier et nouvelles hiérarchies socio-économiques

La montée en puissance des transactions foncières transforme en profondeur les rapports sociaux liés à la terre à Gokra. Alors que celle-ci constituait traditionnellement un patrimoine lignager transmis selon des règles de parenté, elle devient aujourd'hui un bien marchand soumis aux logiques économiques. Avec 56,42 % des modes d'accès désormais monétarisés, l'argent s'impose comme la nouvelle condition d'ancrage territorial. Ce changement favorise l'émergence d'une différenciation sociale fondée sur la capacité financière à acquérir ou exploiter un espace agricole. Les détenteurs autochtones de surfaces encore disponibles se transforment progressivement en acteurs économiques du foncier. La vente, la location ou les contrats de planter-partager constituent pour eux de nouvelles sources de revenus et renforcent leur position dans la hiérarchie locale. Inversement, les jeunes issus du lignage et les ménages à faibles ressources se heurtent à une raréfaction de la terre accessible sans contrepartie financière. Leur exclusion accrue du patrimoine familial les place dans des situations d'incertitude et de dépendance. Comme le formule un exploitant : « Aujourd'hui, si tu veux la terre, il faut payer. Celui qui a l'argent, il prend. »

Le planter-partager illustre particulièrement ce déséquilibre. Bien qu'il permette à ceux qui ne possèdent pas de terre d'accéder à la production, il maintient un lien de subordination au propriétaire, détenteur du pouvoir de contrôle sur les cultures et les décisions productives. La relation contractuelle reste marquée par l'asymétrie : les règles sont fixées unilatéralement et s'appuient davantage sur la coutume que sur la formalisation juridique. Cette fragilité renforce la vulnérabilité des exploitants, notamment des migrants, face aux risques de remise en cause des accords. Ainsi, la marchandisation du foncier ne représente pas seulement une évolution des pratiques d'accès, elle produit une restructuration profonde des positions sociales. La terre devient un indicateur de statut, un instrument d'accumulation économique et un facteur d'inégalités croissantes. Ce nouveau régime foncier rompt avec les anciens mécanismes de solidarité et consacre une hiérarchie fondée sur le capital financier. Dans ce contexte où la valeur marchande de la terre redessine les positions sociales et crée de nouveaux enjeux

économiques, les interactions entre acteurs se tendent progressivement, ouvrant la voie à une montée des contestations autour de la légitimité des droits fonciers.

2.3.3. La multiplication des conflits fonciers : une coexistence fragile entre coutume et marché

La progression des transactions monétaires dans un système historiquement fondé sur la parenté entraîne une multiplication des tensions autour du foncier. Le conflit n'est plus seulement lié à la contestation des limites ou des droits d'usage, mais à la remise en cause de la légitimité même des détenteurs actuels. Il ressort des observations du terrain qu'en moyenne quatre litiges foncier se réglaient par semaine sous l'arbre à palabre, signe d'une instabilité croissante des droits acquis. Ce phénomène s'explique par l'ambiguïté des normes en vigueur. D'un côté, la coutume continue d'attribuer au lignage fondateur une autorité sur la gestion des terres ; de l'autre, le recours à l'argent et aux « papiers » tend à produire une nouvelle forme de propriété privée. Cette superposition de registres crée un espace de contestation permanent, où chacun peut mobiliser la norme qui l'avantage. Les autochtones invoquent le droit du premier occupant, tandis que les migrants s'appuient sur des transactions formalisées, parfois écrites, pour faire valoir leurs droits. Un paysan allogène exprime cette tension : « Nous on a payé la terre, on a les papiers. Mais un jour ils viennent dire que la terre n'appartient pas à celui qui nous l'a vendue... Ils disent que leurs ancêtres ont gagné ça. Alors pourquoi ils ont pris notre argent ? On ne sait plus à qui faire confiance. »

Ce témoignage illustre une crise de confiance envers les institutions locales de régulation. L'autorité coutumière, autrefois incontestée, est désormais soupçonnée d'entretenir l'opacité ou de tirer parti du marché émergent. En même temps, l'absence d'un cadre juridique pleinement reconnu pour sécuriser les transactions laisse place aux interprétations et aux manipulations, notamment lorsque la valeur des terres augmente. Alors, les conflits fonciers traduisent moins une disparition de l'ordre traditionnel qu'une lutte pour le contrôler. L'espace foncier devient un champ d'affrontement où se confrontent mémoire ancestrale et droits monétarisés. Cette situation fragilise la cohésion communautaire, accentue les divisions autochtones/allogènes et rend le recours à la transaction paradoxalement source d'insécurité.

3. Discussion

3.1. Redéfinition des droits fonciers

Le modèle traditionnel de transmission collective et lignagère est remis en cause. Les 39,48 % d'enquêtés accédant à la terre par héritage témoignent de cette logique historique, mais celle-ci s'inscrit désormais dans un cadre plus contraint. Comme l'ont montré (C. Boone 2021 : 29-30),

la transformation des régimes fonciers en Afrique de l'Ouest s'accompagne d'une individualisation croissante des droits et d'un déplacement des mécanismes de légitimation collective vers des formes privées. À Gokra, cette individualisation se manifeste par la quête de « papier » ou de titre, même si le lien à la parenté reste important. (M. Djiré et L. Delville, 2016 : 95) insistent sur le fait que l'héritage foncier doit être repensé comme un mécanisme de légitimation sociale plutôt qu'une simple transmission de ressources. Cela rejoint les constats observés dans notre terrain où la terre reste un symbole d'appartenance, mais elle devient aussi un actif négociable.

3.2. Marchandisation de la terre et nouvelles hiérarchies

Les résultats montrent que 56,42 % des accès se font désormais via des transactions (vente, location, planter-partager). Cette tendance est bien alignée avec la littérature qui traite de la « commodification » de la terre en Afrique (P. Vandergeest et T. Hansen, 2021 : 27-29). En outre, (T. Jayne et *al.*, 2021 : 105-107) ont observé que la participation accrue des migrants agricoles dans la transformation des droits fonciers favorise la monétarisation. Toutefois, cette marchandisation creuse les inégalités. En effet, (A. Wily, 2011 : 210-213) a souligné que la privatisation du foncier tend à exclure les groupes les plus faibles. À Gokra, l'accent témoin « Aujourd'hui, si tu veux la terre, il faut payer. Celui qui a l'argent, il prend » reflète ce basculement. Le planter-partager, comme indiqué dans les travaux de (L. Cotula, 2012 : 50-52), constitue une forme hybride entre hospitalité coutumière et logique de rente.

3.3. Conflits fonciers et pluralisme normatif

La coexistence de droits fonciers coutumiers et marchands engendre une montée des conflits fonciers. La recherche de (M. Wegerif, 2022 : 342-345) montre que dans les contextes ruraux africains, l'absence de clarification entre les normes renforce l'insécurité juridique. À Gokra, l'interview « Nous on a payé la terre, on a les papiers. Mais un jour ils viennent dire que la terre n'appartient pas à celui qui nous l'a vendue... » incarne ce type de litige. Le pluralisme juridique, tel que discuté par (C. Lund 2018 : 114-116), peut devenir un terrain d'affrontement lorsque les normes interfèrent sans hiérarchie claire. Dans ce paysage, les chefs de terre perdent une partie de leur autorité. C'est en ce sens que (L. Gray et M. Kevane, 2019 : 87-90) rappellent que la marchandisation affaiblit les pouvoirs traditionnels et modifie les relations entre autochtones et migrants.

3.4. Implications et perspectives pour la gouvernance foncière

Ces dynamiques exigent de repenser les politiques foncières. Il ne suffit pas d'octroyer des titres, il convient de prendre en compte les mécanismes sociaux existants. (G. Muriithi 2022 :

45-47) a démontré que les programmes de sécurisation foncière qui ignorent les pratiques coutumières renforcent les inégalités. À Gokra, la reconnaissance des droits autochtones doit être conciliée avec l'intégration des nouveaux modes de transaction. Par ailleurs, l'articulation entre l'héritage, la solidarité et le marché nécessite un cadre hybride adapté aux réalités locales. Un concept clé également souligné par (C. Toulmin et L. Delville, 2019 : 132-134). Il apparaît urgent d'installer des instances de médiation locales mixtes (coutumières/étatiques) pour prévenir l'escalade des conflits.

Conclusion

L'analyse sociologique du foncier à Gokra met en évidence une profonde reconfiguration des rapports sociaux et des modalités d'accès à la terre. La persistance d'une régulation coutumière coexistante avec une marchandisation de plus en plus dominante révèle un contexte foncier hybride où se superposent normes anciennes et logiques contemporaines orientées par le marché. La terre, autrefois construite comme un bien collectif garantissant l'inclusion sociale et la sécurité alimentaire, devient progressivement un objet de transaction, source d'investissement économique et de spéculation. Cette transformation entraîne l'émergence de nouvelles hiérarchies socio-économiques fondées sur la capacité d'acquérir et de contrôler le foncier. Ce qui accentue ainsi les inégalités au sein de la communauté, particulièrement au détriment des jeunes et des migrants. Par ailleurs, la coexistence de régimes fonciers pluriels fragilise les mécanismes traditionnels de régulation et favorise l'apparition de conflits. Les alliances foncières entre autochtones et allochtones, jadis stables et structurantes, se trouvent aujourd'hui remises en question par la pression démographique, la rentabilité croissante des terres agricoles et la demande accrue de titres fonciers formels. Les autorités coutumières, bien qu'encore influentes, voient désormais leur légitimité concurrencée par l'État et par des acteurs économiques disposant de ressources financières supérieures.

Dans ce contexte, la sécurisation foncière constitue un enjeu crucial pour la cohésion sociale et le développement local. Elle ne peut cependant se limiter à une simple formalisation juridique. En effet, elle doit reposer sur une reconnaissance effective des droits préexistants, en intégrant la pluralité des légitimités qui organisent l'accès à la terre. Les résultats de cette recherche invitent ainsi à repenser les politiques foncières rurales en Côte d'Ivoire, à travers un dialogue durable entre institutions étatiques et autorités coutumières, afin de promouvoir une gouvernance foncière équitable, inclusive et apaisée. Gokra illustre bien que l'avenir du foncier rural dépende de la capacité collective à concilier tradition, modernité et justice sociale.

Références bibliographiques

ALDEN Wily Liz, 2011, *The tragedy of public lands: The fate of the commons under global commercial pressure*, Rome, International Land Coalition, 84 p.

BARDIN Laurence, 2013, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 311 p.

BOONE Catherine, 2021, *Property and political order in Africa: Land rights and the structure of politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 402 p.

BOSC Pierre-Marie & PESDAY Marc, 1998, « Le plan foncier rural en Côte d'Ivoire », *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?*, Paris, Karthala, p. 560-565.

BOURDIEU Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 941 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre & COLIN Jean-Philippe, 2006, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*, Londres, International Institute for Environment and Development, 198 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2006, « La logique des systèmes coutumiers dans la gestion foncière rurale en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers Monde*, 47(188), p. 653-672.

COTULA Lorenzo, 2012, *Land rights and investment in Africa: Short guide for policy makers*, Londres, International Institute for Environment and Development, 48 p.

DJIRE Mamadou & LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2016, *Repenser la sécurisation des droits fonciers en Afrique : Les limites du projet de formalisation et ses alternatives*, Paris, Karthala, 217 p.

GLASER Barney & STRAUSS Anselm, 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing, 271 p.

GRAY Leslie & KEVANE Michael, 2019, « Chiefs and land governance in Africa », *Review of African Political Economy*, vol. 46, p.84-103.

-JACOB Jean-Pierre, 2007, *Terres privées, terres communes : gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*, Paris, IRD Éditions, 349 p.

JAYNE Thomas, CHAMBERLIN Jordan & VERYIRI Richard, 2021, « Land tenure reform and smallholder agriculture in Africa: Drivers, impacts and emerging priorities », *Food Security*, vol. 13, p.101-123.

KOFFI Siaka Yao, 2023, « Migration et transformations du régime foncier dans le bassin cotonnier central de la Côte d'Ivoire », *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*, vol. 6, p. 370-386.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2010, *Quelles politiques foncières en Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala, 254 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2018, *Les marchés fonciers ruraux au Bénin : dynamiques, conflits, enjeux de régulation*, Montpellier, Pôle Foncier / Comité technique Foncier & Développement, 214 p.

LUND Christian, 2008, *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 234 p.

LUND Christian, 2018, *Land rights and citizenship in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 281 p.

MILES Matthew & HUBERMAN Michael, 2003, *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck, 608 p.

MURIITHI George, 2022, « Customary land rights and inequality in rural Africa : Challenges for land policy », *Land Use Policy*, vol. 118, art. 106135, p. 1-8.

PAILLE Philippe & MUCCHIELLI Antoine, 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 327 p.

TOULMIN Camilla & LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2019, *Réinventer le foncier rural en Afrique : Défis et innovations*, Paris, Karthala, 380 p.

VANDERGEEST Peter & HANSEN Torben, 2021, « Commodification of land and the political ecology of dispossession in the Global South », *Geoforum*, vol. 124, p. 25-35.

WEGERIF Marc 2022, « Legal pluralism, land contestations and insecure livelihoods in rural Africa », *Journal of Peasant Studies*, vol. 49, p. 335-352.